

ANNEXE 2 : CRITÈRES DE SÉLECTION

		Note globale
Expérience du candidat	> Expérience du candidat dans l'accompagnement des élèves d'une UEMA > Expérience du candidat dans l'accompagnement des enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) disposant d'un diagnostic d'autisme > Expérience du candidat à la mise en place de la scolarisation d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire	10
Caractéristiques et fonctionnement de l'UEMA	> Cohérence et description des interventions conformes avec le cahier des charges : - Appui concret en faveur du renforcement de l'école inclusive et de ses dispositifs pour les élèves en situation de handicap - Public accueilli (âge, orientation, ...) - Effectifs (file active), temps et rythme de scolarisation - Mise à disposition des locaux, aménagement et organisation des espaces - Projet pédagogique - Transports, restauration - Temps d'intervention auprès des élèves (intervention et rôle de l'équipe enseignante et de l'équipe médico-sociale) - Coordination des interventions - Prévention des ruptures de parcours	20
Territoire	> Respect de l'implantation géographique > Identification des besoins sur le territoire concerné > Pertinence de l'organisation retenue pour couvrir le territoire de proximité concerné > Lettre d'engagement de la collectivité pour l'implantation de l'unité	5
Equipe	> Adéquation des compétences et qualifications avec le projet global > Composition des équipes, nombre d'ETP cohérent > Supervision des équipes, coordination > Formations	5
Partenariat	> Identification et description des partenariats existants ou prévus > Coopération et articulation entre les acteurs	10
Financement	> Respect et cohérence du budget	5
Calendrier	> Respect et cohérence du calendrier	5
	TOTAL	60